

Dreux, le 24 juin 2025



SERVICE ASSEMBLÉES

DIRECTION AFFAIRES JURIDIQUES,  
ASSEMBLÉES,  
COMMANDE PUBLIQUE  
CITOYENNETÉ ET GUICHET UNIQUE

☎ : 02.37.38.84.74  
Réf. PFB/DC/AA

Madame, Monsieur,

En application de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales, en l'absence de quorum lors de la séance du Conseil municipal du vendredi 20 juin 2025 à 18 heures, le Conseil municipal est convoqué le lundi 30 juin 2025 à 16 heures 30 salle du Conseil municipal à Dreux.

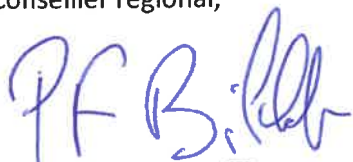
Je vous informe que comme annoncé précédemment, la séance sera filmée.

Vous trouverez joints à la présente convocation l'ordre du jour et le dossier correspondant strictement identiques aux documents transmis pour la séance du 20 juin 2025.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma meilleure considération.



Le Maire,  
Conseiller régional,

  
Pierre-Frédéric BILLET